

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 41 (1949)
Heft: 4

Artikel: Le syndicalisme, moyen de culture
Autor: Reymond, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et si le chômage devait dépasser un certain niveau, il faudrait alors prendre les mesures suivantes :

- 4^o créer des possibilités de travail avec l'aide des pouvoirs publics ;
- 5^o réduire les horaires de travail.

Nous sommes persuadé que l'application de ces règles et de ces mesures permettrait d'empêcher une crise économique ou du moins d'en atténuer fortement les effets.

Le syndicalisme, moyen de culture

Par *Pierre Reymond*

Au cours des quarante dernières années, un gros effort a été fait en Suisse pour mettre à la disposition des membres de nos organisations ouvrières les instruments qui leur permettent de se cultiver, de sortir de la médiocrité et d'une vie étiolée, sans intérêt et mal équilibrée, due à un travail d'usine déprimant et monotone.

Les hommes qui ont assumé cette tâche d'éducation ont, certes, éprouvé des joies, mais souvent aussi d'amères déceptions ; car un trop petit nombre d'ouvriers ont répondu à leur appel, et, d'autre part, cette œuvre d'éducation s'est parfois révélée superficielle.

Quelles sont les causes essentielles de ces échecs ? Souvent, la culture offerte aux ouvriers n'offre aucun lien ni avec leur vie quotidienne, ni avec leurs aspirations profondes ; parfois même, elle ne consiste qu'en une imitation de ce qui se fait dans les classes privilégiées au point de vue matériel — et ces classes sont réellement privilégiées, vivant dans un milieu qui favorise et entretient leur culture — nos ouvriers eux n'aspirent qu'à copier les attitudes de ceux qu'ils envient.

Gardons-nous cependant de conclure que l'effort de libération entrepris durant plus d'un siècle n'aurait élevé que médiocrement leur niveau de culture !

Mais, à côté de la recherche déintéressée d'un développement personnel, les militants syndicalistes en acquièrent un autre, beaucoup plus important en valeur, en étendue et en profondeur : c'est celui qui naît tout naturellement de leur activité au sein des organisations professionnelles.

Cette culture-là n'est ni fausse, ni superficielle : elle ne se superpose pas simplement à la personnalité, elle s'y incorpore et ne pourra plus jamais en être arrachée.

Je vais chercher à montrer comment elle s'aquiert ; je me servirai des observations faites au cours de plus de vingt-cinq années passées dans le mouvement syndical.

*

Celui qui parcourt rapidement nos hebdomadaires syndicaux y voit peut-être l'expression d'un mouvement terre-à-terre et matérialiste... nos adversaires, du reste, s'efforcent souvent de répandre une telle confusion! Il y est question, en effet, de revendications pour la hausse des salaires, de la diminution de la durée du travail quotidien, de la conquête de vacances et de jours fériés payés, de la stabilisation ou même de la diminution des prix. A vrai dire, on y réclame aussi plus fréquemment l'instauration d'un régime social et d'une organisation économique tels que la liberté, l'initiative et la dignité des salariés y soient mieux sauvegardées: ceci s'élève déjà notablement au-dessus du plan matériel.

Mais n'oublions jamais que les conquêtes élémentaires du syndicalisme ne sont pas son but suprême, mais des conditions indispensables, aussi bien à l'épanouissement de toutes les personnalités, qu'à l'instauration d'une société humaine harmonieuse au sein de laquelle des relations fraternelles soient rendues plus faciles dans un climat favorable.

Et s'il se préoccupe sans cesse d'obtenir de meilleures conditions de travail, c'est qu'il sait à quel point le souci de ne pouvoir équilibrer son budget peut déprimer un travailleur, le détournant finalement de toute autre préoccupation.

*

Quand un ouvrier demande à faire partie du syndicat de sa profession, c'est qu'il a constaté que, dans neuf cas sur dix au moins, il est impuissant à conquérir, seul, une situation matérielle plus favorable.

En effet, sauf dans quelques périodes très rares et souvent assez courtes, la main-d'œuvre disponible est en excès. Les industriels, talonnés par la concurrence, cherchent à maintenir leurs prix de revient aussi bas que possible; les ouvriers en quête de travail, même s'ils sont en très petit nombre, leur permettent d'opposer les travailleurs les uns aux autres. Sans les syndicats, les salaires tendraient toujours à s'abaisser à un niveau extrêmement bas.

Dans de telles circonstances, il ne paraît pas à première vue que la demande d'affiliation d'un ouvrier à un syndicat comporte une signification morale quelconque.

...Et cependant! En faisant ce geste, le nouveau syndicaliste a résisté à une tentation qui guette tous les salariés, et à laquelle un trop grand nombre d'entre eux succombent: un syndiqué doit payer des cotisations, parfois assez lourdes; il est souvent convoqué à des réunions qui absorbent les heures qu'il passerait à son foyer ou à l'auberge à se divertir, ou à jouer tranquillement aux cartes avec des camarades.

Aussi certains ouvriers se croient-ils fort intelligents parce qu'ils se disent avec cynisme: « Mes collègues syndiqués sont assez nom-

breux pour que leur action soit efficace. Sans rien payer, sans rien consacrer de mon temps au syndicalisme, sans faire le moindre sacrifice, je profiterai de leurs efforts et de leurs conquêtes. »

Devenir syndiqué, c'est refuser de céder à un tel égoïsme; c'est adopter une attitude morale plus saine et plus généreuse; c'est faire un pas décisif dans la voie de la solidarité.

*

Mais ce n'est qu'un premier pas, et tous les syndiqués n'en restent pas là.

Chacun d'eux devrait faire d'autres progrès dans le domaine moral et dans le dévouement à la collectivité.

Pourtant il n'en est pas ainsi. Pourquoi?

Je crois que tous les hommes ne sont pas susceptibles de s'intéresser à une activité sociale. Sur mille individus, pris au hasard, un très petit pourcentage éprouve le besoin de travailler dans un groupement. Observons-les: ce sont toujours les mêmes qui se retrouvent partout, dans les syndicats, dans les organisations coopératives, dans les centres culturels, comme aussi dans les associations religieuses ou politiques.

Ceux-là seuls répondent à notre appel; nous pouvons canaliser et organiser leurs efforts, afin de les rendre plus efficaces; quant aux autres hommes, ils resteront sourds à nos demandes, à nos supplications, si émouvantes qu'elles puissent être. A moins que se produise ce phénomène encore mal analysé des foules saisies par une mystique collective; mais encore, les masses ne restent-elles pas presque passives, ne se bornent-elles pas à suivre simplement ceux qui ont réussi à canaliser cette mystique à leur profit?

Nous sommes donc contraints de ne parler que de cette minorité dans laquelle se recrutent nos présidents, nos caissiers, nos dizeniers, nos propagandistes.

Chez ces hommes, très rapidement, l'intérêt personnel est rejeté au second plan, car ils s'attachent au mouvement syndical, organisme vivant auquel ils donnent leur cœur.

Nous recontrons chaque semaine de ces collègues désintéressés qui ont renoncé à un avancement avantageux dans leur carrière parce qu'ils tenaient à conserver une charge confiée par leur syndicat, charge dont ils ne retirent aucun bénéfice matériel.

Il y a quelques semaines, nous avons perdu à Neuchâtel un collègue qui fut président du Syndicat des employés de tramways. En 1918, il lui aurait suffi d'abandonner la présidence de son syndicat pour être nommé chef contrôleur; tout le désignait à ce poste: sa carrière déjà longue d'employé modèle, son intelligence, sa courtoisie à l'égard du public. Sans phrases, il y renonça, et il termina son activité dans le rang, modestement. Mais il a fait de son syndicat un organisme solide, dont les plus jeunes employés profitent au-

jourd'hui, bien qu'ils aient presque perdu le souvenir même de ce collègue désintéressé.

Cet exemple est particulièrement caractéristique; je pourrais en citer des centaines d'autres, peut-être moins éclatants, mais qui montreraient aussi la puissance du mouvement syndical, capable de soulever l'homme au-dessus de ses intérêts immédiats, et de le conduire à sacrifier ses propres avantages en faveur d'une cause qui le dépasse.

*

Quand il arrive à ce stade de son évolution morale, le syndiqué ne s'y arrête que rarement.

Devenu caissier, secrétaire, président de son organisation, ou même modeste propagandiste, il ne tarde pas à se rendre compte de ses insuffisances.

Il voudrait tenir ses comptes de façon impeccable, mais il n'a de la comptabilité qu'une notion très vague. Il aimerait rédiger lettres et procès-verbaux de façon claire et succincte, explicite mais sans longueurs inutiles; il se sent maladroit, incapable de dominer sa pensée et de la traduire. Placé à la tête d'une assemblée de collègues qui ont mis en lui leur confiance, il voudrait diriger leurs débats de façon qu'ils soient aussi fructueux que possible; mais il s'afflige de ne savoir introduire une question à l'ordre du jour, par une mise en évidence des éléments essentiels du problème; il ne sait s'y prendre pour ramener sur son terrain une discussion qui s'égare, ou pour faire rebondir ce qui risque de s'éterniser sans profit.

Alors commence pour le militant une conquête de tous les instants; chaque occasion de se cultiver lui est précieuse. Il s'exerce à rédiger; quand il prend la parole en public, il s'inquiète de connaître l'opinion de ceux qui sont compétents (c'est, du reste, leur donner une lourde responsabilité: trop indulgents, ils n'incitent pas à l'effort nécessaire; trop sévères, ils risquent de décourager, de briser une bonne volonté naïvement confiante).

Dès ce moment, la plupart des militants syndicalistes se mettent à goûter les plaisirs intellectuels leur curiosité, ainsi éveillée, ne sera plus jamais satisfaite. Ils vont lire régulièrement des ouvrages divers, et non seulement ceux qui ont une relation immédiate avec leurs préoccupations syndicalistes.

Ce sont les problèmes économiques et sociaux qui sollicitent le plus souvent nos collègues. Il est facile d'en comprendre la raison.

Celui qui lutte pour l'amélioration des salaires, l'extension des loisirs, se rend compte très rapidement que ses victoires ne résolvent pas de façon définitive les problèmes que pose l'organisation de la société humaine. Il constate que, trop souvent, le sort des travailleurs ne s'est amélioré que provisoirement: ce qui a été conquis peut, à nouveau, être perdu, en raison d'un état malheureux du circuit économique.

Mais, plus que tout, il souffre de son état de subordination, de l'impossibilité dans laquelle il est souvent d'exercer ses facultés d'initiative et de création. Cette souffrance est d'autant plus aiguë que son esprit est plus éveillé et que sa culture s'est étendue.

Il est alors invinciblement poussé à désirer des changements de structure de la société humaine; il lit avec avidité tout ce qui passe à sa portée comme brochures et ouvrages plus vastes se rapportant à l'économie sociale et politique.

Quelques-uns s'égarent dans ce fouillis; ils perdent contact avec le monde réel, et vivent dans la spéculation pure; mais ceux qui évitent ce danger, ceux qui complètent, par des études judicieusement choisies le bagage d'expériences qu'ils ont acquis par la pratique syndicale, ceux-là constituent l'élite la plus remarquable de notre temps.

Je connais certains secrétaires de fédérations syndicales, sortis du rang, dont les connaissances et la culture dans ces domaines dépassent en clarté et en efficacité celles qu'on rencontre dans certains milieux universitaires, en apparence mieux préparés à se familiariser avec les sciences économiques.

*

Mais, quand l'homme a résolu, ne serait-ce que sous forme de projets, tous les problèmes fondamentaux posés par la nécessité de donner une structure satisfaisante au système de production, de circulation et de répartition des denrées, quand il est arrivé à concevoir une normalisation des relations humaines propre à éviter les heurts tout en permettant à chacun de s'épanouir au maximum, tout n'est pas encore fait. Tant s'en faut!

Il avance dans la vie, fait des expériences; il souffre parfois et il voit les catastrophes fondre sur certaines classes sociales, sur certains peuples ou sur toute l'humanité. Il se rend compte que ses efforts vers plus d'équité n'ont abouti qu'à un progrès minime. Presque fatalement, il en arrive alors à se poser des questions sur le sens de sa destinée.

Est-il donc soumis à des forces totalement aveugles, dont les effets sont dus, soit à un déterminisme implacable, soit aux lois du hasard? — Sa destinée, au contraire, vient-elle s'insérer dans un devenir qui donne un sens intelligible à l'histoire? — Existe-t-il, hors de sa conscience, une puissance normative qui aspire à mettre de l'ordre dans le chaos?

Rien n'impose à l'intelligence une réponse à ces questions, réponse qui puisse être valable pour tous, et qui soit, en particulier, capable de servir de fil conducteur à tous les syndiqués.

Ne nous étonnons donc pas si, parmi nous, à côté des indifférents, il se trouve des collègues qui affirment une foi s'inspirant de leurs expériences personnelles ou des déclarations formulées par les religions traditionnelles; si d'autres, honnêtement, ne peuvent se pro-

noncer que pour la négative; si d'autres enfin sont persuadés que nous sommes incapables de répondre de façon satisfaisante à des questions hors de notre portée.

Tous doivent pouvoir trouver place dans nos syndicats avec la certitude d'y être respectés, et de voir leurs convictions prises au sérieux quand elles sont sincères.

...A une condition cependant: — c'est que personne ne prenne prétexte de sa croyance ou de son incroyance pour ne pas remplir ses obligations syndicales, pour rompre la solidarité nécessaire à la vie de nos groupements, ou pour tenter de les affaiblir de l'intérieur.

Quand les organisations syndicales ont atteint ce stade d'équilibre et de puissance tranquille et sûre d'elle-même, elles sont une admirable école de tolérance et de respect mutuel.

Bien mieux, elles peuvent être un stimulant puissant à l'épanouissement de la personnalité spirituelle de leurs membres, chacun cherchant à mettre en pratique les doctrines religieuses ou philosophiques qu'il professe, prouvant ainsi leur valeur, non par des paroles, presque toujours inutiles, mais par des actes de dévouement et les sacrifices que leur imposent ces doctrines.

*

Tous ne parcourent pas jusqu'au but les étapes que nous venons de décrire; certains ne s'avancent pas très loin; mais bien rares sont ceux qui n'ont retiré de leur appartenance à un syndicat aucun avantage moral, aucun épanouissement spirituel autre que celui qui résulte d'une amélioration de leur situation matérielle.

Vu sous cet angle, le syndicalisme n'apparaît pas comme un mouvement purement matérialiste; il se révèle comme un des moments de l'histoire humaine; il vient s'insérer dans la chaîne des efforts millénaires de l'humanité vers plus d'harmonie et de spiritualité.

Loi neuchâteloise sur les vacances payées obligatoires

Dans sa session de février 1949, le Grand Conseil neuchâtelois édicta une loi cantonale sur les vacances payées obligatoires, loi qui fut promulguée le 5 avril par le Conseil d'Etat.

En vertu de l'article 2, le Conseil d'Etat peut déclarer la loi applicable à tout ou partie des branches d'activité qui en sont exclues par l'article premier, c'est-à-dire les institutions fédérales, l'agriculture, la viticulture, la sylviculture et l'horticulture. Avant de prendre une décision, le Conseil d'Etat est tenu de consulter les organisations professionnelles intéressées.

Tout salarié travaillant dans le canton au service d'un employeur ayant un établissement, un siège ou une succursale dans le canton